



Planet Nature SA
Aromat'easy
37/41 Zone d'activités Nord
5377 Baillonville
Tél : 084/21 30 43
Email : contact@aromateasy.net

Date : 18/02/2020

Page 1/1

CERTIFICAT ALLERGENES

Certificat de conformité au règlement cosmétique

FRAGRANCE : Balade nocturne A-F0539

Le Règlement Cosmétique Européen N°1223/2009 est entré en vigueur le 11 janvier 2010. Il est applicable dans tous ses éléments à partir du 11 juillet 2013 et remplace définitivement la Directive Cosmétique Européenne 2008/42/CE.

Depuis mars 2005 (directive 2003/15/EC), les substances allergènes doivent être indiquées dans la liste des ingrédients lorsque leurs concentrations dépassent 0,001 % pour les produits cosmétiques dits non-rincés et 0,01 % dans les produits cosmétiques dits rincés.

Liste des substances interdites sauf cas particuliers (Annexe II)

Aucun		
--------------	--	--

Liste des substances allergènes (Annexe III)

HEXYL CINNAMAL	10,9340%	101-86-0
LIMONENE	1,4400%	5989-27-5
ALPHA-ISOMETHYL IONONE	0,3900%	127-51-5
AMYL CINNAMYL ALCOHOL	0,0550%	101-85-9
Benzyl alcohol	0,0124%	100-51-6
LINALOOL	0,0076%	78-70-6
CITRAL	0,0023%	5392-40-5
GERANIOL	0,0003%	106-24-1
CITRONELLOL	0,0002%	106-22-9